

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 17-sept.-2015

Date de révision 13-sept.-2017

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit

Chemonite® Treated Wood

Autres moyens d'identification

Code du produit 20007CN

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée bois traité.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Adresse du fabricant

Customers and Licensees of:
Arch Wood Protection, Inc. - A Lonza
Company
360 Interstate North Parkway, Suite 450
Atlanta, GA 30339

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise

Numéro d'appel d'urgence 24 heures
sur 24

Numéro d'appel d'urgence

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
Peut provoquer le cancer
Peut provoquer une allergie cutanée
Peut irriter les voies respiratoires
Provoque une légère irritation cutanée



État physique Solide

Odeur Léger/légère Ammoniac

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une décharge homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Provoque une légère irritation cutanée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Substance**

Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Nom chimique	CAS No.	% massique	Secret industriel
Wood and Wood Dust	NOT ASSIGNED	90 - 100	
ammoniac (>10 %)	1336-21-6	0.3 - 3	
Cupric Oxide	1317-38-0	0.3 - 3	
Acide arsenique	7778-39-4	0.3 - 3	
Zinc (oxyde de)	1314-13-2	0.3 - 3	

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter les zones touchées.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau ou brouillard d'eau.

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Produits de combustion dangereux Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x).

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Recouvrir d'une feuille plastique pour éviter toute dispersion.

Méthodes de nettoyage Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter toute formation de poussières. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger NE PAS FAIRE BRÛLER LE BOIS TRAITÉ. Ne pas utiliser des copeaux ou de sciure de bois traités pression comme paillis. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Peut former des poussières à des concentrations atmosphériques combustibles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Éviter toute génération de poussières.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Wood and Wood Dust NOT ASSIGNED	1.0 mg/m ³ Inhalable, 0.5 mg/m ³ Inhalable Western Red Cedar	15 mg/m ³ Total Dust 5.0 mg/m ³ Respirable Fraction	-
Cupric Oxide 1317-38-0	TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist	-	IDLH: 100 mg/m ³ Cu dust and mist TWA: 0.1 mg/m ³ Cu fume TWA: 1 mg/m ³ Cu dust and mist
Acide arsenique 7778-39-4	TWA: 0.01 mg/m ³ As	TWA: 10 µg/m ³ As	IDLH: 5 mg/m ³ As Ceiling: 0.002 mg/m ³ As 15 min
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	STEL: 10 mg/m ³ respirable particulate matter TWA: 2 mg/m ³ respirable particulate matter	TWA: 5 mg/m ³ fume TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 5 mg/m ³ fume (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) STEL: 10 mg/m ³ fume	IDLH: 500 mg/m ³ Ceiling: 15 mg/m ³ dust TWA: 5 mg/m ³ dust and fume STEL: 10 mg/m ³ fume

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches. Rince-oeils. Ventilation: Saw, cut or machine wood outdoors or in well ventilated areas. Due to the explosive potential of dust when suspended in air, precautions should be taken when sawing, sanding, or machining wood or wood products to prevent sparks or other ignition sources. If required, use wet methods and/or explosion suppression systems to reduce generation of dust. Local exhaust ventilation is recommended when sawing, sanding, or machining this product. General dilution ventilation is recommended in processing and storage areas. Limiter l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements et mettre en place une ventilation d'extraction au niveau des ouvertures.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Use anteojos de seguridad con protección lateral o gafas para productos químicos cuando serruche o corte madera tratada o sin tratar.

Protection de la peau et du corps Porter des gants en cuir. Porter une chemise à manches longues, des pantalons et des chaussures à embout d'acier lors de la manipulation de bois traité ou non traité.

Protection respiratoire Aucune protection n'est requise dans des conditions normales d'utilisation. Porter un masque antipoussières N95 ou supérieur homologué par l'agence NIOSH au moment de scier ou de tronçonner du bois traité ou non traité.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide	Odeur	Léger/légère Ammoniac
Aspect	Aucune information disponible	Seuil olfactif	Aucune information disponible
Couleur	marron foncé vert foncé		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>	
pH	Aucune information disponible		
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible		
Point / intervalle d'ébullition	Aucune information disponible		
Point d'éclair			
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible		
Pression de vapeur	Aucune information disponible		
Densité de vapeur	Aucune information disponible		
Densité relative	Aucune information disponible		
Hydrosolubilité	Aucune information disponible		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible		
Température de décomposition	Aucune information disponible		
Viscosité cinématique	Aucune information disponible		
Viscosité dynamique	Aucune information disponible		
Propriétés explosives	Aucune information disponible		
Propriétés comburantes	Aucune information disponible		

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Inhalation	BOIS ET LA POUSSIÈRE :. Peut provoquer le cancer. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Contact oculaire	BOIS ET LA POUSSIÈRE :. Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	BOIS ET LA POUSSIÈRE :. Peut provoquer une irritation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Ingestion	BOIS ET LA POUSSIÈRE :. Nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
ammoniac (>10 %) 1336-21-6	= 350 mg/kg (RT)	-	-
Cupric Oxide 1317-38-0	>2,500 mg/kg (RT)	>3,500 mg/kg (RT)	-
Acide arsenique 7778-39-4	= 141.4 mg/kg (RT)	= 1,750 mg/kg (RBT)	0.794 mg/L (RT)
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	> 2000 mg/kg (RT)	>2000 mg/kg (RT)	-

Remarque :
 RT = Rat
 RBT = Lapin
 MSE = Souris
 GP = Cobaye
 V = Vapeur

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Wood and Wood Dust NOT ASSIGNED	X	Group 1	X	X
Acide arsenique 7778-39-4	A1	Group 1	Known	X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupes 1 - Cancérogène pour l'Homme

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

ETAmél (voie orale)

ETAmél (voie cutanée)

ETAmél (inhalation-gaz)

ETAmél

(inhalation-poussières/brouillard

)

ETAmél (inhalation-vapeurs)

Mesures numériques de toxicité**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
ammoniac (>10 %) 1336-21-6	-	8.2 mg/L LC50 96h (Pimephales promelas)	0.66 mg/L EC50 48h (Daphnia magna)
Cupric Oxide 1317-38-0	0.031 - 0.51 mg/L EC10 72h (Pseudokirchneriella subcapitata)	0.1 mg/L LC50 96h (Oncorhynchus mykiss)	0.0058 - 0.0073 mg/L EC50 48h (Daphnia magna)
Acide arsenique 7778-39-4	0.048 mg/L EC50 72h (Scenedesmus obliquus)	28 mg/L LC50 96h (Cyprinodon variegatus)	2 mg/L EC50 96h (Americamysis Bahia)
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	0.044 mg/L EC50 72h (Pseudokirchneriella subcapitata)	0.112 mg/L LC50 96h (Thymallus articus)	>1.0 mg/L EC50 24h (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

NE PAS FAIRE BRÛLER LE BOIS TRAITÉ. L'évacuer selon les règlements locaux, provinciaux et fédéraux. En vertu de tout article des règlements de la RCRA, ce produit est exonéré à titre de déchet dangereux tant et aussi longtemps que son utilisation est celle prévue et stipulée à l'article 40 CFR 261.4 (b) (9). Les programmes provinciaux portant sur

les déchets dangereux peuvent être plus rigoureux que les exigences fédérales. Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et internationales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
ammoniac (>10 %) 1336-21-6	Toxic Corrosive
Cupric Oxide 1317-38-0	Toxic
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	Toxic

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
DSL/NDSL	N'est pas conforme
EINECS/ELINCS	Conforme
ENCS	Conforme
IECSC	Conforme
KECL	Conforme
PICCS	Conforme
AICS (Australie)	Conforme

Légende :

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
- DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
- EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
- IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
- KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
- PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
- AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	N°
Danger de réaction	N°

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
ammoniac (>10 %) 1336-21-6	1000 lb	-	-	X
Cupric Oxide 1317-38-0	-	X	-	-
Acide arsenique 7778-39-4	-	X	-	-
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	-	X	-	-

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
ammoniac (>10 %) 1336-21-6	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Acide arsenique 7778-39-4	1 lb	-	RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
Wood and Wood Dust - NOT ASSIGNED	Carcinogen
Acide arsenique - 7778-39-4	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
ammoniac (>10 %) 1336-21-6	X	X	X
Ammonium bicarbonate 1066-33-7	X	X	X
Cupric Oxide 1317-38-0	X	-	X
Acide arsenique 7778-39-4	X	X	X
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Date d'émission 17-sept.-2015

Date de révision 13-sept.-2017

Remarque sur la révision

Aucune information disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité